



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 26 mars 2025 à 9 h 30 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, messieurs les conseillers Steve Moran, président, Edmond Leclerc et madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Monsieur le conseiller Steve Moran, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive et M^e Véronique Denis, greffière ainsi que Rachel Rivard, cheffe de service, Communications.

CE-2025-187

PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 12 MARS 2025 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 11 MARS 2025

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 12 mars 2025 ainsi que de la séance spéciale tenue le 11 mars 2025 a été remise au comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2025-188

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT, SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - SOUMISSION 2021 SP 121 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - REMPLACEMENT DE L'AQUEDUC ET PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT SANITAIRE - SECTEUR LAKEVIEW, PHASES I ET II - DISTRICT ÉLECTORAL DE MITIGOMIJOKAN - ANIK DES MARAIS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2021-535 du 30 juin 2021, adjugeait un contrat à la firme CITEK, s.e.n.c., pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils visant les projets de « Remplacement de l'aqueduc et prolongement de l'égout sanitaire, phase I et Remplacement de l'aqueduc, phase II » situés dans le secteur d'Aylmer au montant de 806 310,07 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2024-158 du 20 mars 2024, autorisait l'ajustement de coûts des honoraires professionnels d'ingénieurs-conseils, au montant de 149 993,28 \$ incluant les taxes, à la firme CITEK, s.e.n.c., pour la surveillance additionnelle de bureau et de chantier pour le projet de remplacement de l'aqueduc et prolongement de l'égout sanitaire, Lakeview phase I, portant le montant total cumulatif du mandat à 956 303,35 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE les avis de modification de contrat numéro 10250 et 10389 ont déjà été approuvés pour un montant de 48 128,31 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme CITEK, s.e.n.c., a déposé à la Ville une demande additionnelle d’honoraires professionnels par l’avis de modification à un contrat numéro 10566 pour la surveillance additionnelle de chantier au montant de 90 119,57 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU’en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d’autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant cumulatif des honoraires supplémentaires excède la limite de 10 % prévue au règlement ou supérieur à 250 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les honoraires supplémentaires des avis de modifications de contrat numéros 10250 et 10389 pour un montant total de 48 128,31 \$ incluant les taxes;
- autorise l’ajustement de coût des honoraires professionnels supplémentaires encourus pour un montant de 90 119,57 \$ incluant les taxes, à la firme CITEK, s.e.n.c., sans impact budgétaire, dans le cadre des projets de « Remplacement de l’aqueduc et prolongement de l’égout sanitaire, phase I et Remplacement de l’aqueduc, phase II », portant ainsi le cumulatif des ajustements à approuver à un montant de 138 247,88 \$ incluant les taxes.

Le coût total de ce contrat ajusté représente un montant cumulatif de 1 094 551,23 \$ incluant les taxes.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-189

RENOUVELLEMENT - SOUMISSION 2020 SP 348 - VALORISATION DES BIOSOLIDES - SERVICE DE L'EAU ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE la firme suivante s’est vu adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Numéro de CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseur	Description	Montant période optionnelle (taxes incluses) / Prix sujet à l'indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2020- 793	CE-2023-1040	Uteau, division de 6608604 Canada inc	2020 SP 348 – Valorisation des biosolides	1 478 249,16 \$	1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025	Non

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par la firme précitée sont valides et que deux années optionnelles sont prévues aux contrats;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l’eau et des matières résiduelles désire se prévaloir de la deuxième et dernière période optionnelle prévue au contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité

- autorise la direction du Service de l’eau et des matières résiduelles à se prévaloir de la deuxième année d’option prévue au contrat pour la valorisation des biosolides, le tout en conformité avec les documents d’appel d’offres et sa soumission déposée le 25 novembre 2020, pour un montant additionnel de 1 478 249,16 \$ incluant les taxes, qui sera sujet à l’indexation portant ainsi le cumulatif du contrat à un montant total approximatif de 6 777 936,13 \$;
- autorise le trésorier à effectuer les virements si nécessaires afin de donner suite à l’ajustement de soumission.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire concerné, et ce, jusqu’à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

Compte Service CDR			Sous-projet	Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
62430	EMR	0638	10414.01	EMR UTE – STEP Gatineau traitement – Valorisation boues	1 478 249,16 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-190

SOUMISSION 2025 SP 040 - SERVICES PROFESSIONNELS - ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - SERVICE DE L'EAU ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Stratzer Conseils inc., 55956, rue Fullum, Montréal, Québec, H2G 2H5, pour la réalisation d’une étude de caractérisation des matières résiduelles collectées par le service municipal de collectes comprenant trois volets : résidentiel, industriel, commercial et institutionnel (ICI) ainsi qu’organisationnel, pour un montant approximatif de 258 853,57 \$, en conformité avec les documents d’appel d’offres et sa soumission déposée le 27 février 2025, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage après évaluation par un comité de sélection, conformément à la grille d’évaluation autorisée.

Le contrat prend effet à l’adjudication et se terminera au plus tard le 31 janvier 2029 et/ou lorsque tous les services prévus au contrat seront rendus à l’entière satisfaction de la Ville.

Le trésorier est autorisé à :

- effectuer les virements si nécessaires afin de donner suite à l’ajustement de soumission et l’octroi du contrat;
- prévoir au budget des années 2026 à 2028 si requis, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les sous-projets : EMR GMR - PGMR 2023-2029 – Résidentiel (10379) et EMR GMR - PGMR 2023-2029 - ICI (10378).

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-191

SOUMISSION 2024 SP 275 - SERVICES PROFESSIONNELS - CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE DU PARC DU LAC-BEAUCHAMP - SERVICE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Groupe GEOS inc., 4055, boulevard Guillaume-Couture, Lévis, Québec, G6W 6M9, pour les services professionnels de caractérisation écologique du parc du Lac-Beauchamp, pour un montant approximatif de 251 159,44 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d’appel d’offres et sa soumission déposée le 11 février 2025, et ce, comme étant la soumission reçue ayant obtenu la meilleure note après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d’évaluation autorisée.

Le trésorier est autorisé à effectuer les virements si nécessaires afin de donner suite à l’ajustement de soumission.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

Compte	CDR	Sous-projet	Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
		10450.01	STE PE - PAB Protection - Restauration – Aménagement	188 229,02 \$
62170	0551	10449.01	STE PE - PFU - Protection, conservation et amélioration	30 000,00 \$ (inv. forestier)
		10448.01	STE PE - PGE Orientation 1 - Écosystèmes aquatiques	188 229,02 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-192 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 28 FÉVRIER AU 6 MARS 2025 AU MONTANT DE 8 283 591 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste et accepte le dépôt de la liste des déboursés pour la période du 28 février au 6 mars 2025 au montant de 8 283 591 \$.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-193 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 21 AU 27 FÉVRIER 2025 AU MONTANT DE 6 728 568 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste et accepte le dépôt de la liste des déboursés pour la période du 10 au 16 janvier 2025 au montant de 6 728 568 \$.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-194 SUBVENTION DE 500 \$ POUR COMPLÉTER LE PROJET D'UNE NOUVELLE ENSEIGNE DEVANT LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ACCÈS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LUCERNE - GILLES CHAGNON

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

CONSIDÉRANT QUE Centre d'action bénévole Accès, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour compléter le projet d'une nouvelle enseigne extérieure;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Gilles Chagnon désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Centre d'action bénévole Accès, à titre de subvention pour compléter le projet d'une nouvelle enseigne extérieure, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-195

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 1 000 \$ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA MAISON COMMUNAUTAIRE D'AYLMER DE PARTENAIRES DU SECTEUR AYLMEr - DISTRICT ÉLECTORAL DE LUCERNE - GILLES CHAGNON

CONSIDÉRANT QUE Partenaires du Secteur Aylmer, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour les dépenses liées à la Maison Communautaire d'Aylmer;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Gilles Chagnon désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 1 000 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de Partenaires du Secteur Aylmer, à titre de subvention pour les dépenses liées à la Maison Communautaire d'Aylmer, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-196

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 600 \$ POUR L'ORGANISATION D'UN SOUPER-BÉNÉFICE PAR LE CENTRE EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - ALICIA LACASSE-BRUNET

CONSIDÉRANT QUE Centre en sécurité alimentaire de Gatineau, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour l'organisation d'un souper-bénéfice;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 600 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre du Centre en sécurité alimentaire de Gatineau, à titre de subvention pour l'organisation d'un souper-bénéfice, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-197

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 1 000 \$ POUR AIDER À RÉALISER DES BOURSES D'EXCELLENCE LORS DU BAL DES FINISSANTS 2025 DE L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMIDAS-GAMELIN - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - EDMOND LECLERC

CONSIDÉRANT QUE l'École secondaire Hormidas-Gamelin, institution scolaire, a fait une demande de financement pour aider à réaliser des bourses d'excellence lors du Bal des finissants 2025;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Edmond Leclerc désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 1 000 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'École secondaire Hormidas-Gamelin, à titre de subvention pour aider à réaliser des bourses d'excellence lors du Bal des finissants 2025, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-198

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 500 \$ POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL JOIE DE VIVRE D'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES IMMIGRANTES DE L'OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - TIFFANY-LEE NORRIS PARENT

CONSIDÉRANT QU'Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour l'organisation du Festival Joie de Vivre;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre d'Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais, à titre de subvention pour l'organisation du Festival Joie de Vivre, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-199

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

**SUBVENTION DE 100 \$ POUR LE DÉFI DE L'OURS POLAIRE 2025 ORGANISÉ
PAR LA FONDATION DU SERVICE DE POLICE DE GATINEAU - DISTRICT
ÉLECTORAL DE TOURAINE - TIFFANY-LEE NORRIS PARENT**

CONSIDÉRANT QUE Fondation du Service de police de Gatineau, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour le Défi de l'Ours Polaire 2025;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 100 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de Fondation du Service de police de Gatineau, à titre de subvention pour le Défi de l'Ours Polaire 2025, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-200

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

**SUBVENTION DE 500 \$ - SOUTIEN FINANCIER POUR LE SOUPER
GASTRONOMIQUE D'ESPOIR DE LEUCAN - DISTRICT ÉLECTORAL DU
PLATEAU - BETTYNA BÉLIZAIRE**

CONSIDÉRANT QUE Leucan, organisme à but non lucratif, a fait une demande de soutien financier pour le Souper Gastronomique d'Espoir;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Bettyna Bélizaire désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de Leucan, 8-10, rue Noël, Gatineau, Québec, J8Z 3G5, à titre de soutien financier pour le Souper Gastronomique d'Espoir, sur présentation des pièces justificatives présentées par le Service du greffe.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-201

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 300 \$ POUR LA COURSE DE BATEAU-DRAGON DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN

CONSIDÉRANT QUE la Fondation québécoise du cancer, organisme à but non lucratif, a fait une demande de soutien financier pour la Course de bateau-dragon;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Jocelyn Blondin désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 300 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l’ordre de la Fondation québécoise du cancer, 555, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, J8V 3T4, à titre de soutien financier pour la Course de bateau-dragon, sur présentation des pièces justificatives présentées par le Service du greffe.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-202

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 500 \$ POUR LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE DU CLUB RICHELIEU DE BUCKINGHAM - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARIO AUBÉ

CONSIDÉRANT QUE Club Richelieu de Buckingham, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour la campagne de financement annuelle;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Mario Aubé désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l’ordre du Club Richelieu de Buckingham, à titre de subvention pour la campagne de financement annuelle, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

CE-2025-203

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

**SUBVENTION DE 1 200 \$ POUR AIDER À RÉALISER DES BOURSES
D'EXCELLENCE LORS DU BAL DES FINISSANTS 2025 DE L'ÉCOLE
SECONDAIRE HORMIDAS-GAMELIN - DISTRICT ÉLECTORAL DE
MASSON-ANGERS - MARIO AUBÉ**

CONSIDÉRANT QUE l'École secondaire Hormidas-Gamelin, institution scolaire, a fait une demande de financement pour aider à réaliser des bourses d'excellence lors du Bal des finissants 2025;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Mario Aubé désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 1 200 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 200 \$ à l'ordre de l'École secondaire Hormidas-Gamelin, à titre de subvention pour aider à réaliser des bourses d'excellence lors du Bal des finissants 2025, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2025.

Adoptée

STEVE MORAN
Président
Comité exécutif

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif